

Réunion régionale en Aquitaine et Poitou-Charentes

Le vendredi 19 novembre 2004 à Bordeaux

CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Siège social : Palais de la Porte Dorée • 293, avenue Daumesnil • 75012 Paris
Adresse postale : 4, rue René-Villermé • 75011 Paris • Tél. : + 33 1 40 09 69 19 • Fax : + 33 1 43 48 25 17
www.histoire-immigration.fr • info@histoire-immigration.fr

Avant-propos

Au dernier trimestre de l'année 2004, le Gip Adri, devenu la Cité nationale de l'histoire de l'immigration⁽¹⁾, a organisé quatre réunions interrégionales de présentation du projet de la Cité. Ce "tour de France", initié dans les régions PACA, Rhône-Alpes, Auvergne, Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne a rassemblé des acteurs institutionnels, associatifs et économiques impliqués dans la réflexion sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Outre une présentation du futur musée qui s'ouvrira à la Porte Dorée en 2007, ces réunions servent de point de départ à un repérage des acteurs au plan régional et à une discussion sur les éventuelles modalités de collaboration avec la future Cité. Préalablement à chaque réunion, un répertoire des acteurs et projets locaux ou régionaux portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, a été publié par la Cité⁽²⁾. Cet inventaire permettra, nous l'espérons, de jeter les bases de ce futur réseau, et instaure, nous en avons été témoins, un débat dans chaque région sur ce sujet.

Le compte-rendu que vous allez parcourir reprend l'ensemble des présentations et des débats qui ont eu lieu. Malgré des spécificités régionales que nous évoquerons par ailleurs, les débats ont donné lieu à des interrogations et des remarques souvent similaires.

La définition de l'objet de la Cité a généralement fait débat et, avec elle, la délimitation historique et conceptuelle du terme "histoire de l'immigration". Comme vous pourrez le constater, la réponse de la Cité à ce sujet a été constante : certes l'exposition permanente présentera deux cents ans d'histoire (du début du XIX^e siècle à nos jours), mais, au fil des années, des expositions temporaires permettront d'aborder des sujets plus larges, comme la traite et l'esclavage, ou plus restreints comme les petites immigrations localisées dans certaines régions ou les immigrations de populations spécifiques. La volonté de la Cité est de favoriser le débat sur ce qui est ou non à inclure dans la délimitation de l'objet de la Cité.

Le deuxième sujet de débat abordé dans les quatre régions concerne la création d'un futur réseau d'acteurs opérant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Il a ainsi été question de la place des associations dans la création et le fonctionnement de ce réseau, ainsi que des moyens et de l'organisation qui le définiront. Certaines réunions ont seulement abordé ces questions, d'autres, parce que le programme de la réunion favorisait sur ce point un échange spécifique, ont apporté quelques éléments de réponse. La Cité réfléchit à la forme et au contenu à donner à ce réseau, et les réunions régionales sont importantes pour alimenter cette réflexion. Relative à cette notion de réseau, la question de la présence de la Cité en région a donné lieu à de nombreuses discussions. Là encore, la Cité étudie les modalités et les possibilités de cette présence, même si l'idée d'antennes régionales de la Cité a été écartée.

Les différences constatées entre les régions visitées tiennent à deux facteurs principaux. Tout d'abord, à la spécificité de l'immigration dans ces régions. On a ainsi davantage débattu de l'immigration coloniale et postcoloniale à Marseille ou à Lyon et de ses spécificités : islam, migrants isolés, rapatriés. En Aquitaine et dans une certaine mesure en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne, il aura davantage été question de l'immigration espagnole, italienne ou

portugaise. À Marseille et à Lyon, on aura remarqué que les questions sociales (portant sur l'actualité de l'immigration) étaient fortement liées à l'histoire et à la mémoire de l'immigration, alors qu'à Bordeaux et Nantes, l'aspect historique et culturel était en premier plan. Il faut ajouter que les questions sur les traites négrières et l'esclavage ont été particulièrement évoquées dans ces deux ports. La seconde différence tient à la forme de la réunion régionale. Ainsi à Bordeaux et à Nantes, les acteurs ont pu s'exprimer davantage sur la méthodologie liée aux projets, les problèmes de leur capitalisation, la difficulté de leur réalisation. Ces deux réunions ont mis en exergue l'importance patrimoniale de la création d'un réseau et de la protection des éléments recueillis dans le cadre de la réalisation de projets.

Les préfets et leurs services ont fait montre d'un accueil chaleureux et d'un intérêt sensible pour le projet de la Cité. Qu'ils en soient ici remerciés. Le succès de ces réunions et le débat fructueux qu'elles ont suscité doit beaucoup à l'engagement appuyé des services régionaux de l'État (SGAR, Drac, rectorats) comme des délégations régionales du Fasild ;ils constituent les appuis majeurs de la création de la Cité en région. Les collectivités locales se sont aussi fortement mobilisées lors de ces réunions. La mobilisation des associations, des acteurs économiques et des élus a amplement participé de ces premiers résultats. La Cité nationale remercie donc tous ces partenaires pour leur disponibilité et leur intérêt dans ce projet qui ne saurait exister et atteindre ses objectifs sans leur participation active.

1. Décret n° 2004-1549 du 30 décembre 2004 relatif à la création du groupement d'intérêt public "Cité nationale de l'histoire de l'immigration".

2. La réunion régionale en PACA n'a pas, faute de temps, bénéficié de la version imprimée de ce répertoire. La version électronique, régulièrement actualisée, est consultable sur le site de la Cité : www.histoire-immigration.fr

Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par Jacques Toubon

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration qui ouvrira ses portes en 2007, vise à être une œuvre de caractère civique, politique et social par le biais d'une institution culturelle et éducative.

1. La genèse du projet de Cité nationale

Quelques dates



Nous avons devant nous un champ immense à parcourir, nous sommes encore dans les limites du projet de la Cité.

La France est, et a été, un pays d'immigration, le seul de ce type en Europe. Elle a accueilli de nombreux étrangers qui, pour une grande partie, se sont intégrés et sont devenus français.

Il y a plus de quinze ans, des historiens, des chercheurs, des associations, ont posé la question de la reconnaissance de l'immigration comme partie constitutive de l'histoire nationale. C'est notamment le livre de Gérard Noiriel, *Le creuset français*, qui a lancé l'idée de créer un centre sur l'histoire de l'immigration. Ce livre se termine par un appel à donner une reconnaissance publique à cette histoire de l'immigration. Il fallait en effet briser l'idée, selon laquelle, il existe des Français d'un côté et des immigrés de l'autre.

Néanmoins, ce projet fut difficile à mettre en place. Dans les années 90, la mise en valeur des cultures importait plus que l'intégration des populations immigrées dans l'histoire de France. Pendant plusieurs années, la situation n'a pas vraiment évolué, même s'il y a pu y avoir des événements ponctuels, comme la passionnante exposition "Toute la France" réalisée par la BDIC et présentée aux Invalides à la fin des années 90.

À l'aube des années 2000, ce projet de centre de mémoire a été remis en lumière grâce à l'action inlassable de militants et d'universitaires. Sur le plan politique, en 2001, le Premier ministre, Lionel Jospin, a passé commande à Rémy Schwartz, membre du Conseil d'État et à Driss El Yazami, de l'association Génériques, d'un rapport de faisabilité. Le rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration fut remis en novembre 2001. À la veille de l'élection présidentielle de 2002, Jacques Chirac a inscrit dans son programme présidentiel de cohésion nationale la création d'un centre de ressources et de mémoire de l'immigration. Le gouvernement, en conclusion du Comité interministériel à l'intégration d'avril 2003, a ensuite décidé la mise en place d'une mission d'étude et de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, qu'il a demandé à Jacques Toubon de présider.

Le 8 juillet 2004, le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a entériné le rapport remis en mars par la mission et a officiellement lancé la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.



Les réunions régionales ne sont que la continuation de la méthode participative employée pendant 15 mois pour rédiger le rapport de la mission. Cette méthode s'est appuyée sur un Comité de pilotage, constitué à partir des travaux de 3 piliers :

1^{er} pilier : un Comité technique, rassemblant les administrations et les ministères compétents.
2^{er} pilier : un Conseil scientifique, réunissant des experts (historiens, archivistes, chercheurs...).
3^{er} pilier : un Forum des associations, des collectivités locales et des partenaires socio-économiques. L'aide technique a été apportée par le Gip Adri (Agence pour le développement des relations interculturelles).

De plus, le projet a été confronté à ces référents lors d'un colloque organisé en novembre 2003 à la Bibliothèque nationale de France. La décision fut prise alors de proposer la création d'un

lieu culturel, à caractère patrimonial, permettant de redonner toute sa noblesse à l'histoire de l'immigration. En mars 2004, un rapport préfigurant les différents aspects de la future Cité a été rendu au Premier ministre. Depuis, la version téléchargeable en ligne a suscité plus de 15 000 requêtes, c'est un chiffre remarquable qui montre l'intérêt des Français pour ce projet.

2. L'objet de la Cité nationale

Les enjeux

PRÉSENTATION	
QUELQUES DATES	Un enjeu de cohésion nationale : créer un point de repère identitaire
MISSION DE PRÉFIGURATION	L'approche historique pour reconnaître la place de l'immigration dans la Nation
LES ENJEUX	Une vocation culturelle par une programmation variée
LES OBJECTIFS	Une vocation pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes aux aspects trop longtemps méconnus de l'histoire de France
UNE NOUVELLE INSTITUTION	

Les objectifs

PRÉSENTATION	
QUELQUES DATES	Faire connaître l'histoire de l'immigration depuis le début du XIXème siècle jusqu'à nos jours
MISSION DE PRÉFIGURATION	Replacer cette histoire dans l'Histoire de France
LES ENJEUX	Eviter tout repli identitaire ou nostalgique
LES OBJECTIFS	
UNE NOUVELLE INSTITUTION	

Le but de la Cité nationale est de montrer l'apport de l'immigration dans l'histoire de la nation et dans la constitution de l'identité française. Il s'agit de donner sa vraie place à l'histoire – aux histoires – de l'immigration dans l'histoire et la civilisation de la France.

La civilisation française a été constituée par l'ensemble de ces contributions. L'histoire démontre, en effet, que s'il y a des Français, c'est pour une grande part grâce aux immigrés, car leur place est essentielle dans la fabrique de la nation. On prend aussi conscience aujourd'hui de l'identité multiple de notre nation.

Grâce à la Cité, nous voulons montrer qu'il n'y a pas de peuple premier, qu'il n'y a pas deux histoires séparées de la France. Ainsi, raconter l'histoire de l'immigration, c'est aussi et surtout raconter l'histoire de la France, dans une démarche d'intégration.

La France est un pays d'immigration, c'est une de ses principales caractéristiques. Cette immigration s'est accompagnée d'un processus historique d'intégration, qui a permis de "fabriquer" des Français. L'apport de l'immigration est très peu traité, par exemple, dans les manuels scolaires. Elle est quelquefois abordée de façon partielle dans les sujets liés à la démographie ou aux droits de l'homme. Il faut modifier notre regard sur l'immigration, permettre la reconnaissance et la valorisation de l'immigration.

3. Les formes de la Cité

La création de cette Cité doit être partenariale et participative. À travers ses partenaires, la Cité établira un programme de travail partout en France, avec le futur musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, avec le musée de l'Homme à Paris, ou avec des collectivités locales, des centres de recherche, des universités...

Un lieu

La Cité nationale sera composée de plusieurs pôles :

1. Pôle patrimonial, avec une politique de collecte du patrimoine matériel et immatériel.
2. Pôle de l'action scientifique et pédagogique (relations avec l'éducation nationale, modules pédagogiques) et centre de ressources (archivage, numérisation de documents, recherche, diffusion, édition).
3. Pôle de la programmation culturelle et artistique, les expositions temporaires sont déjà envisagées sur 10 ans.

4. Pôle de la diffusion et des publics

Un musée national vivant

L'idée de faire un musée de l'histoire de l'immigration est importante, car collecter la mémoire de l'immigration, ancienne et récente, et conserver ce patrimoine fragile est une nécessité. Ce musée n'aura pas de collection à son origine ; celle-ci se constituera au fur et à mesure et comprendra, outre des objets, des ressources vivantes (recueil de témoignages audiovisuels ou sonores). Ce projet est d'ailleurs en phase avec la tendance actuelle de valorisation et de pro-



UN MUSÉE NATIONAL

-une installation permanente retraçant l'histoire de l'immigration depuis le début du XIXème siècle jusqu'à nos jours

-une collection à constituer rassemblant les traces matérielles et immatérielles de l'histoire de l'immigration en France (documents, œuvres d'art, témoignages, objets, etc.)

tection du patrimoine immatériel (cf. la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée en octobre 2003).

Le musée présentera dès 2007 une installation permanente intitulée "Repères", ayant une approche chronologique et pédagogique de la construction de la nation. Dans cette installation permanente, nous voulons associer une approche scientifique à une approche sensible de l'histoire de l'immigration.

Un centre de ressources multimédia



UN LIEU DE RESSOURCES

Une médiathèque multimédia

-ouverte au grand public comme aux spécialistes

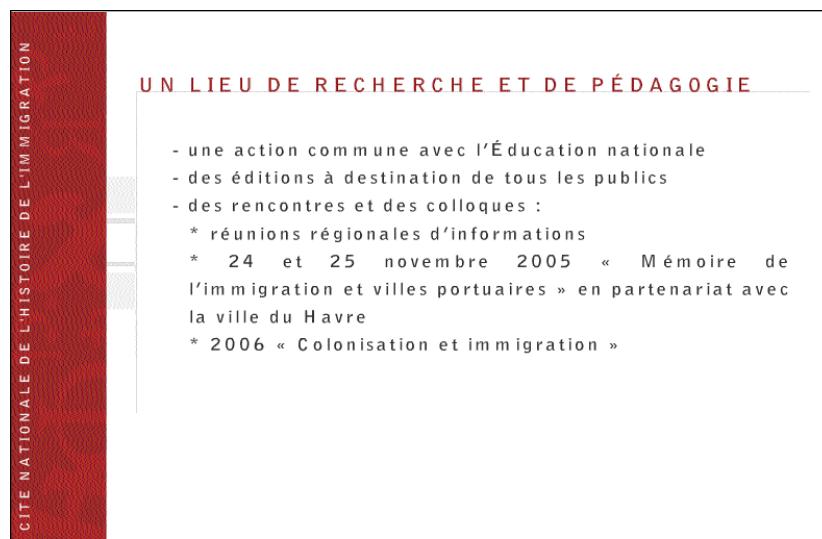
-mettant à disposition la documentation, les archives et les autres fonds de l'histoire de l'immigration (fonds sonores et audiovisuels notamment, ainsi qu'un grand nombre de bases de données)

Nous allons créer un centre de ressources dédié non seulement aux chercheurs, mais aussi au grand public, notamment via l'Internet et le numérique.

Au sein de ce centre de ressources, on trouvera une cellule en lien avec l'Éducation nationale. Nous avons notamment pour grand projet de revoir les manuels scolaires. Jusqu'à présent,

l'histoire de l'immigration est étudiée en géographie, par l'intermédiaire de la démographie ou de l'éducation sociale et juridique (ex-éducation civique), par le biais du respect des droits de l'homme ou de la lutte contre les discriminations. La Cité veut faire en sorte que l'histoire de l'immigration soit véritablement enseignée en cours d'histoire. Nous avons lancé, à titre expérimental, des projets-pilotes dans l'académie de Créteil.

Un réseau



L'établissement public situé à Paris, au Palais de la Porte Dorée, ne sera qu'un élément de la Cité nationale. Un des enjeux de cette Cité est la création d'un réseau national et international. Les réunions régionales doivent engager un travail qui permettra de développer des projets, de faire participer les villes, les entreprises, les centres culturels et les associations en région à toutes les activités du musée. La vocation de la Cité est de recenser, de mettre en valeur et de faire connaître les projets que ces acteurs mènent.

Dans un premier temps, nous souhaitons, notamment lors de l'organisation de réunions régionales, dialoguer avec les opérateurs (villes, entreprises, centres culturels) qui ont des compétences et des idées. Tout d'abord pour échanger et débattre ensemble du projet de la Cité et pour les modalités de travail et de coproduction ensuite. La Cité est un projet partenarial, qui ne se substituera ni aux porteurs de projets ni à des structures de subvention comme le Fasild. La Cité souhaite être la vitrine nationale des régions.

Les moyens d'action et la programmation culturelle

Luc Gruson, directeur et Marie Poinsot, responsable du département Réseaux et Rencontres

Le calendrier de la mission

La création de la Cité se fera en trois étapes :

1. La dissolution du Gip Adri, prévue au 31 décembre 2004.
2. En janvier 2005, la création d'un nouveau Gip⁽³⁾, impliquant trois ministères, avec la volonté d'attirer des entreprises mécènes, la création d'un Conseil scientifique et culturel, ayant un rôle consultatif et la fondation d'un réseau.
3. La création d'un établissement public, en 2007, qui sera doté d'un budget de 7 millions d'euros en 2007, ce qui reste un budget modeste.

En ce qui concerne son statut juridique, le musée se rattache à la loi sur les musées de France (2002). Le choix du lieu s'est porté sur le Palais de la Porte Dorée, construit pour l'exposition universelle de 1931 et qui fut transformé en musée des Colonies pendant quatre ans. La superficie totale du bâtiment est de 16 000 m². Cette option est un défi supplémentaire que nous allons relever, notamment en organisant notre première exposition sur le thème de la colonisation, de la décolonisation et de l'immigration. Une des vocations de la Cité sera de créer une véritable décentralisation et une politique d'activités hors les murs. Nous voulons être un catalyseur d'initiatives.

Une programmation culturelle et artistique

UN LIEU DE PROGRAMMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

-une programmation diversifiée d'expositions temporaires produites par la Cité ou coproduites avec les partenaires du réseau par ex. :

- * une exposition itinérante « Mémoire de l'immigration et villes portuaires » fin 2005, début 2006
- * en 2006 « Les étrangers à Paris : histoire des quartiers » en partenariat avec la Ville de Paris
- * en 2007 « Immigration et colonies, la France en 1931 » exposition inaugurale au Palais de la Porte Dorée

-des spectacles vivants et des évènements artistiques (compagnies ou artistes en résidence, rencontres autour du cinéma)

3. Groupement d'intérêt public. Le décret de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a été publié au Journal Officiel le 1^{er} janvier 2005. Le groupement est constitué des ministères de la Culture, du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale (délégation interministérielle à la Ville et direction de la Population et des Migrations), de l'Éducation nationale et de la Recherche, ainsi que du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et de la Ville de Paris.

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2005**2005**

- Mise en ligne sur le site Internet d'une galerie de portraits d'immigrés ou de descendants d'immigrés
- Colloque 24 et 25 novembre au Havre « Mémoire de l'immigration et villes portuaires », partenariat avec la Ville du Havre
- Participation au colloque « Migrations, échanges culturels et de savoir-faire entre la France et l'Algérie. De la colonisation à la coopération »

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2006**2006**

- Collaboration à l'exposition « Migrations » produite par le Musée de l'homme
- Exposition temporaire et itinéraire de visites « Les étrangers à Paris : histoire de quartiers »
- Exposition temporaire « Les réfugiés arméniens » dans le cadre de l'année des cultures arméniennes
- Colloque « Colonisation et migrations »
- Participation à l'exposition « Algériens au travail en France et en Algérie des années 1900 à nos jours »

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2007**2007**

- Exposition inaugurale « Immigration et colonies : la France en 1931 »
- Exposition temporaire de portraits photographiques réalisés par Augustus Sherman à Ellis Island entre 1905 et 1920

Nous avons mis en place plusieurs projets en 2004, notamment la pérennisation de notre Conseil scientifique, la définition précise de notre objet et la préparation et la mise en ligne d'une installation virtuelle, consultable sur notre site Internet.

En 2005, nous allons affiner et entamer notre programmation culturelle et artistique, nous allons créer une cellule pédagogique pour modifier le contenu des programmes et concevoir des outils pédagogiques.

Plusieurs expositions itinérantes sont prévues en 2005 et 2006 avant l'ouverture officielle : un colloque sur les villes portuaires, au Havre, les 24 et 25 novembre, qui débouchera sur une exposition itinérante, et une exposition sur l'histoire de l'immigration à travers les quartiers de Paris en 2006.

Les expositions temporaires seront l'occasion d'établir un regard croisé et des partenariats avec des pays européens, d'aborder des points d'histoire mais aussi des débats d'actualité.

Réunion régionale en Aquitaine et Poitou-Charentes

Le vendredi 19 novembre 2004 à Bordeaux

Programme de la séance plénière au musée d'Aquitaine

La matinée est consacrée à une séance plénière de présentation du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration et de débat des opérateurs des régions Aquitaine et Poitou-Charentes avec Jacques Toubon.

9 h 30 - 10 h 30 : Accueil par Alain Géhin, préfet de la région Aquitaine, Franck Le Guen, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Poitou-Charentes, Dominique Ducas-sou, adjoint à la culture de la ville de Bordeaux et Hélène Lafont-Couturier, conservateur du musée d'Aquitaine.

10 h 30 - 11 H 30 : Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par Jacques Toubon, président de la mission de Préfiguration et l'équipe de la mission.

11 H 30 - 12 H 30 : Débat avec les participants.

12 H 30 - 12 H 50 : Panorama de l'histoire de l'immigration en Aquitaine, par Pierre Guillaume, professeur émérite de l'Université de Bordeaux.

12 h 50 - 13 H 00 : Présentation des séances en atelier de l'après-midi.

Programme des séances d'ateliers à l'Athénée

Ces séances en atelier seront l'occasion d'échanges entre les opérateurs régionaux et les responsables de la mission de préfiguration de la Cité nationale. Plusieurs points seront débattus : les modalités de contribution des projets régionaux à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ; les propositions pour 2005-2007 ; les modalités de réseau. Des projets régionaux d'Aquitaine et de Poitou-Charentes introduiront ces ateliers.

14 h 00 - 16 h 00 : Atelier 1 : Mémoire et entreprise, animé par Karfa Diallo, DiversCités "Comité Diversité" à Ford SA, présenté par Sylvie Delmas-Maina, médecin du travail auprès de l'entreprise Ford Aquitaine.

Atelier 2 : Histoire et territoire, animé par Fabienne Guillen-Diop, historienne à l'Université à Pau-Pays de l'Adour, spécialiste de l'esclavage en pays ibériques.

"Dolce Gascogne", documentaire de José Vieria, présenté par Monique Rouch, professeur émérite de l'université Bordeaux-III et commenté par Joël Combres, directeur de la revue *Ancre*.

Atelier 3 : Éducation et mémoire, animé par Hélène Lafont-Couturier, conservateur du musée d'Aquitaine.

"De l'autre côté du château", présenté par Thérèse Auclair, Femmes du Héda à Pau.

"Le voyage a été long", présenté par Christine Maury, collège de Jean Moulin, et Marie Paul Veyret, Inspection pédagogique régionale de Lettres, Poitiers.

Atelier 4 : Mémoire et quartier, animé par Hervé Castelli, chargé de mission au centre de ressources "Pays et quartiers d'Aquitaine".

"Bâtiment 54", présenté par Paulette Fourcade, adjointe à la culture mairie de Lormont.

"Chroniques immigrées", présenté par Dany Martinez, Théâtre du Ballon rouge, La Rochelle.

Programme de clôture à l'Office artistique de la région Aquitaine

16 h 00 - 16 h 30 : Synthèse des séances en atelier par Mokhtar Kachour, inspecteur académique du Lot et Garonne et conclusion par Manuel Dias, directeur régional du Fasild Aquitaine.

Accueil des participants

Discours d'accueil de M Alain Géhin, préfet de la région Aquitaine

Le 8 juillet dernier, le Premier ministre lançait officiellement le projet d'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration et vous confiait, très naturellement, la présidence de la mission qui est chargée de créer ce nouveau lieu.

Depuis lors, vous avez décidé d'entamer un véritable tour de France, pour informer les acteurs de terrain de l'état d'avancement de ce projet, de ce que devrait être cette future Cité, dont on sait maintenant qu'elle sera située dans les locaux emblématiques et prestigieux du Palais de la Porte Dorée à Paris. Mais un tour de France également pour recueillir la mémoire vivante du terrain, et dialoguer avec ceux qui, ici et ailleurs, constitueront, lorsque la Cité aura vu le jour, son ancrage territorial.

Je me réjouis que vous ayez décidé, Monsieur le Président, de faire étape en Aquitaine pour cette réunion qui accueille également de nombreux invités venus de la région voisine de Poitou-Charentes. Je m'en réjouis parce que l'Aquitaine est depuis longtemps une terre d'immigration et que l'histoire de l'immigration dans cette région est riche : Italiens, Espagnols, Portugais, pour les plus anciens, et plus récemment pour les Maghrébins, Turcs, Laotiens et Vietnamiens, sans oublier les Britanniques : toutes ces femmes et tous ces hommes ont fait un morceau de l'histoire de l'Aquitaine. Cette histoire, elle plonge ses racines dans le positionnement géographique de la région, dans les déplacements civils et militaires des guerres les plus récentes, dans l'activité portuaire de Bordeaux, dans l'éclosion des pôles industriels et l'urbanisation des années 60, ou encore dans le développement de l'agriculture et de la viticulture. Mais Pierre Guillaume, historien de renom, reviendra sur cette histoire en fin de matinée.

Derrière le terme générique "d'immigration", c'est une histoire multiple, c'est une véritable mosaïque culturelle. Pour définir ce qu'elle représente, il faudrait parler à la fois, et je cite le dossier que l'Insee a réalisé en collaboration avec le Fasild sur les populations immigrées en Aquitaine, de l'ouvrier agricole marocain du Lot-et-Garonne, du retraité anglais de la Dordogne, de l'infirmière espagnole dans le Béarn, de l'épicier algérien dans le quartier Saint-Michel de Bordeaux, du travailleur sénégalais de Ford, de l'entrepreneur portugais du bâtiment, de l'ouvrière turque de Terrasson, de la retraitée laotienne de Labouheyre dans les Landes.

Se pencher sur leur histoire, ce n'est pas faire un retour en arrière nostalgique sur un passé révolu. C'est s'enrichir collectivement de ce passé pour mieux comprendre le présent, mais

surtout pour mieux se comprendre entre les hommes : dans le contexte que nous connaissons, se pencher sur l'histoire de tous ceux qui font la richesse de la France, de l'Aquitaine d'aujourd'hui, c'est indispensable pour balayer les relents de racisme et d'antisémitisme, le plus souvent fondés sur la peur et la méconnaissance de l'étranger. Se pencher sur leur histoire, c'est aussi s'enrichir collectivement de ce passé pour mieux construire l'avenir. Au cœur des bouleversements importants que connaissent nos sociétés, des transformations radicales à l'œuvre, en particulier dans les quartiers les plus sensibles de nos villes, mais aussi dans nos campagnes qui connaissent des mutations sans précédent, la mémoire des lieux et des hommes qui les ont façonnés est indispensable pour construire du "neuf" qui ne soit pas déshumanisé. Notre région le permet, parce que, contrairement à d'autres, elle y connaît sur ces questions un climat apaisé, un climat propice à construire ensemble notre avenir commun.

Pour conclure, je voulais vous dire également que je me réjouis que vous ayez, dès le début de votre mission, souhaité très vivement que la Cité nationale ne soit pas seulement un lieu parisien, ne soit pas seulement un musée, aussi beau soit-il. Il le sera, bien entendu, et ce sera sa force. Mais sa force sera aussi dans le réseau sur lequel vous avez voulu que la Cité s'appuie, dans son ancrage territorial qui seul pourra en garantir le caractère vivant. Si j'en crois les expériences qui on déjà été recensées et qui figurent dans le répertoire qui vous a été distribué (au public), vous pouvez d'ores et déjà, Monsieur le Président, être rassuré : l'Aquitaine et Poitou-Charentes sont au rendez-vous de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Débat avec les participants

Lors de ce débat, la question du réseau a suscité peu de questions comparativement aux autres réunions régionales, elle a été posée surtout lors des ateliers de l'après-midi. À Bordeaux, les questions ont plutôt porté sur le fond : celle de la définition de l'histoire de l'immigration, et surtout celle des objectifs et des orientations de la Cité.

Les relais en région

Karfa Diallo, président de l'association DiversCités, a émis le souhait que, au-delà des réunions régionales, la Cité puisse être relayée par des centres de ressources au niveau régional. Selon lui, cela créerait de nouveaux lieux de rencontres et d'accueil des publics, notamment des jeunes, et permettrait de relayer les activités et de favoriser les initiatives. En réponse, Jacques Toubon cite le centre social de Lormont qui fait un énorme travail sur l'immigration : ainsi il existe déjà en région des structures qui travaillent sur ces thématiques. Cependant, la question des espaces régionaux doit se traiter dans le temps et en fonction des initiatives locales et des formes de projet. Néanmoins, il n'est pas prévu d'antennes régionales de la Cité. Quand elle ouvrira en 2007 à Paris, ce ne sera qu'un début. Il faudra diffuser le projet sur l'ensemble du territoire français. Par définition, le réseau informatique que la Cité est en train de créer est sans frontières. De ce point de vue, il n'y a pas nécessité de généraliser la Cité. En revanche, du point de vue de la vie du réseau, il faudra donner une réponse en temps et en heure à cette question. Cela dépend notamment des initiatives locales et de ce qui se passe dans chaque région.

La délimitation du sujet

Karfa Diallo cite un proverbe malien qui dit "tout ce qui est fait pour vous, sans vous, est contre vous". Pour lui, la Cité a, au contraire, tout fait pour associer les associations et les personnes qui œuvrent pour l'intégration des populations étrangères à ce projet. Ce projet peut

aider à redéfinir une identité française plus forte, à créer un nouveau rendez-vous avec l'histoire. Il ne faudrait cependant pas qu'une partie de l'histoire de ce pays soit oubliée, comme la traite des Noirs et l'esclavage. L'histoire est encore en train de se faire, répond Jacques Toubon. La nation, sur le plan politique, fut créée par la Révolution française, il y a donc une pertinence à parler de l'histoire de l'immigration sur deux cents ans, comme compte le faire la Cité. Néanmoins, l'histoire est aussi marquée par ce qui a existé auparavant. Ainsi, dans le prologue de l'installation permanente, la traite des Noirs sera évoquée. Il faut pourtant comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'une immigration. C'est davantage d'une période dont il s'agit. Cette période a marqué profondément les mentalités, les représentations et l'histoire. La Cité en parlera aussi en lien avec la colonisation, même si de nouveau la colonisation ne recouvre pas entièrement le sujet de la Cité, puisque 60% des Français d'origine immigrée sont encore d'origine européenne. Jacques Toubon ajoute enfin que, dans le cadre du projet de colloque sur l'immigration et les villes portuaires, il faut prendre en compte le commerce triangulaire, car celui-ci a marqué le paysage urbain.

Michel Papy, de l'Association pour la maison de la mémoire de l'émigration, ne partage pas cet avis sur la traite négrière. Selon lui, elle concerne essentiellement trois départements d'Outre-Mer, c'est-à-dire de un à trois millions de personnes. Le souvenir de leur migration involontaire est encore très vif, leurs origines africaines sont encore présentes. De l'opinion de Jacques Toubon, il s'agit, depuis trois siècles et demi, de citoyens français, extrêmement attachés à être considérés comme tels. Ils peuvent présenter socialement la caractéristique des immigrés quand ils sont en métropole ; ils proviennent de la traite transatlantique. À ce double titre, ils pourraient faire partie de l'histoire de l'immigration, mais ils ne veulent pas être associés à des immigrés. Un traitement possible de cette migration peut prendre la forme d'une exposition temporaire. Autre exemple de ces difficultés : les Arméniens ne veulent pas être considérés comme des immigrés mais comme des orphelins du génocide. Cheikh Tidiane Sow, du Comité de liaison des acteurs de la promotion Sud-Ouest, témoigne : il est étranger et n'a pas demandé la nationalité française. Éducateur et animateur, il a participé au Forum des associations lors de la préfiguration de la Cité. En tant que père de famille, il ne voudrait pas que ses enfants métis se sentent victimes de l'esclavage, mais en même temps il veut leur montrer qu'il s'agit aussi de leur histoire. Il souhaite que la Cité l'aide à assumer cette responsabilité.

L'objet de la Cité

Rachid Mendjelli, de l'association Kairos, revient sur la présentation de l'histoire de l'immigration dans la future Cité. Selon lui, étudier l'histoire de l'immigration représente un enjeu très politique. Étudier deux siècles n'est pas suffisant car il s'agit de représenter des processus et non pas de catégoriser. L'histoire de l'immigration est une histoire vivante, elle n'est pas fossilisée, elle est en déplacement. De plus, la notion d'immigré n'est pas la même partout ; en Italie, par exemple, un immigré est un extra-communautaire, un réfugié. Or, depuis Schengen, on ne peut plus nier ces différences de définition. Il pense par ailleurs que la Cité devrait favoriser "les" histoires de l'immigration, car l'enjeu politique et scientifique est de déterminer à qui on donne la parole et comment on la donne. On a de la chance de trouver encore des immigrés en vie, mais l'histoire de l'immigration est fracassante, dure. La démarche de la Cité ne doit pas être seulement muséographique, mais aussi scientifique et politique. Il faut parler économie, culture et éviter les digressions qui peuvent se faire (on parle plus du musulman que du travailleur immigré). La Cité devrait être davantage dans un questionnement. Jacques Toubon conteste cette approche "élitiste", quand il y a urgence à s'adresser à des millions de personnes, jeunes ou plus âgées, qui sont actuellement emprison-

nées dans une image négative de l'immigration ou victimes de racisme ou de discrimination en vertu de leur origine étrangère. Ce sont les chercheurs qui ont légitimement ce type de questionnement alors que la Cité doit convaincre et changer les représentations. Certes la Cité doit favoriser le questionnement, mais elle ne peut le faire sans montrer, présenter une vision de l'histoire de l'immigration. Suite à une question d'Abdelah Ahabchane, de la CGT Aquitaine, il précise d'ailleurs que la vision politique de l'apport des immigrés ne sera pas oubliée, et que la Cité traitera par exemple du rôle que les immigrés ont tenu dans les luttes sociales et syndicales.

Les dernières interventions se sont concentrées sur le ressenti des personnes d'origine étrangère, et notamment leur souffrance et leur manque de reconnaissance. Selon Aminata Diop-Bengeloune, psychologue, il ne faut pas oublier que la migration véhicule beaucoup de souffrance. Pour elle, la France est une grande famille. Quand les parents parlent de l'histoire familiale, il reste souvent des secrets. Il est important d'expliquer à ces enfants que les étrangers ont apporté de nombreuses choses. C'est un premier élément de sensibilisation, mais qui est très important à faire dans les cités. Le travail pédagogique de la Cité nationale part d'abord d'un investissement sur le terrain, dans les cités avec les jeunes notamment. Paulette Fourcade, adjointe à la culture de la ville de Lormont, explique que son travail consiste à créer une paix sociale là où il y a beaucoup de rancœur, de ressentiment. Vouloir faire une politique de demande culturelle reste très difficile. Jacques Toubon précise que ces deux témoignages sont dans la ligne de ce que veut faire la Cité. Elle doit apporter une reconnaissance aux jeunes notamment, en réhabilitant leurs parcours familiaux, en présentant les moments qui font exemple et aussi les moments douloureux par l'apprentissage de la connaissance, la médiation et l'implication.

Panorama de l'histoire de l'immigration en Aquitaine par le professeur Pierre Guillaume

Qu'a apporté l'immigration à l'Aquitaine ?

Dans le long terme, il faut se détacher de toute vision misérabiliste de l'immigration étrangère en Aquitaine. Bordeaux a, de longue date, attiré des négociants venus de Grande-Bretagne comme des ports hanséatiques. Protestants, ils n'ont pu s'implanter qu'en marge de la cité, dans le faubourg des Chartrons, dont ils ont fait la fortune et la renommée. Au XIX^e siècle, la Côte basque, lancée par l'impératrice Eugénie, a connu une immigration de riches touristes étrangers, espagnols pour la plupart. Pau a aussi été une station climatique réputée où sont venus séjourner bien des phisiques de la meilleure société européenne. C'est près de cette ville d'ailleurs que des Britanniques créent le premier golf de France. Les stations thermales pyrénéennes ont également attiré une clientèle choisie.

Il y a aussi des vagues migratoires de nature toute différente, qui ont touché l'Aquitaine intérieure, comme celle des Italiens dans les années 20 et 50, ensuite celle des pieds-noirs et des travailleurs agricoles marocains. Les uns et les autres sont venus combler le vide démographique d'une région touchée de longue date par la dépopulation.

La venue actuelle des Anglais et des Hollandais, en quête de résidences secondaires en Périgord ou dans les Landes, renoue avec une immigration élitiste. La tradition universitaire bordelaise doit beaucoup enfin aux apports étrangers (Hassan II a fait son droit à Bordeaux). Bordeaux fut aussi, pendant un temps, le siège de l'école internationale de la francophonie.

L'immigration étrangère en Aquitaine, qui a été apport de main d'œuvre agricole, a aussi contribué au renouvellement de ses élites et à la diversification d'activités relevant du secteur tertiaire. Incidemment, aux lendemains de la guerre civile, l'Aquitaine a été un refuge pour les républicains espagnols.

Comment l'immigration fut reçue en Aquitaine ?

Bordeaux fut une ville accueillante aux étrangers, dans la mesure où, dès le XVIII^e siècle elle fut un lieu de tolérance religieuse. Auparavant, les juifs chassés de la péninsule ibérique avaient pu trouver refuge à Bayonne ou dans ses faubourgs.

Au XX^e siècle, l'Aquitaine, parce que faiblement industrialisée, a très peu participé aux appels massifs de main d'œuvre. Elle n'a donc pas été vraiment confrontée aux problèmes urbains liés à la désindustrialisation. Venus en grand nombre entre 1926 et 1931, pour repeupler les terres intérieures de l'Aquitaine, les Italiens, après avoir largement contribué à la modernisation de l'agriculture locale, ont su s'intégrer dans des métiers modernes (automobile), puis sont rentrés, dans une troisième phase, dans la vie publique. Tout ne leur fut pas facile pour autant et on doit constater la médiocrité de la scolarisation des enfants immigrés. On ne peut pas non plus oublier le sort réservé aux républicains espagnols dans les camps d'Argelès et de Gurs. À Bergerac, les Indochinois venus pendant la Première Guerre comme travailleurs ne furent pas bien traités non plus. Encore aujourd'hui, le sort des étudiants africains (ressources précaires, nécessité, respect) est peu enviable. Plane enfin sur le passé bordelais l'ombre de la participation du port à la traite.

Séances en atelier

Atelier 1 :Mémoire et entreprise animé par Karfa Diallo, DiversCités

Cet atelier a tout d'abord donné lieu à une présentation de l'usine Ford et du comité Diversité par Sylvie Delmas-Maina, médecin du travail et Florence Guérin, responsable du comité Diversité. Ford Aquitaine est une entreprise de 3600 personnes, regroupant 28 nationalités issues d'Europe, de Turquie, du Sénégal, et d'Asie. Crée en 1973, l'usine peut regrouper des familles entières.

Ford n'applique pas de politique des quotas en France contrairement à la maison-mère aux États-Unis. La création du comité Diversité résulte d'une volonté politique de favoriser l'intégration des travailleurs étrangers, et de combattre la discrimination dont ils pourraient être victimes du fait de leur couleur de peau, de leur handicap ou de leurs orientations sexuelles. Son objectif est de valoriser les cultures étrangères représentées au sein des équipes afin de favoriser la dignité au travail. Le comité est apolitique, distinct des syndicats, du comité d'entreprise et du comité d'hygiène.

Ce comité multiplie les actions : il organise des activités autour de la cuisine, apporte une aide à l'apprentissage du français et des mathématiques, offre des bourses de langue, accueille et réalise des expositions autour des pays et cultures représentés dans l'entreprise et organise des conférences relatives à l'apport des langues étrangères dans la langue française. Une bibliothèque a aussi été installée.

Mohammed Boutada qui travaille depuis 28 ans chez Ford, souligne que les jeunes n'ont aujourd'hui plus de respect vis-à-vis des autres générations et des autres communautés.

Selon les représentants du comité Diversité, la diversité est permanente, historique et constitutive de l'entreprise. Ford communique sur cette diversité et en fait un élément de gestion, un élément de partage des valeurs. De même, la langue est un élément d'identité, de rencontre, de cohésion, qui permet de développer une culture commune, tout en valorisant les identités diverses.

Un participant à l'atelier demande comment gérer la diversité en termes d'identités sans tomber dans le communautarisme. Comment peut-on reconnaître et valoriser les différences tout en garantissant la dignité humaine ? Pour le comité Diversité, la reconnaissance des origines est une richesse en France. Ce qui est nouveau, c'est comment mieux communiquer autour de la diversité dans l'entreprise.

Le comité n'intervient pas à proprement parler sur les cas de racisme ou de discrimination liés au travail. Le comité veille cependant à ce qu'aucune discrimination n'intervienne dans l'évolution des carrières (avancement, nominations, recrutements). La présence de plus en plus importante d'immigrés dans la population intérimaire de l'usine engendre des difficultés réelles de respect de la diversité.

En conclusion, les participants ont proposé de mettre en place des rencontres régulières entre les entreprises et les associations sur le thème de la diversité. L'objectif étant d'échanger sur les pratiques et d'informer le public sur les politiques mises en place. En ce qui concerne la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, il est suggéré qu'un volet "valorisation du travail" soit pris en compte dans la programmation pour répondre aux acteurs économiques. Notamment en partenariat avec les entreprises ayant mis en place des initiatives sur l'apport des salariés immigrés.

Atelier 2 : Histoire et territoire, animé par Fabienne Guillen-Diophistorienne à l'université de Pau-Pays de l'Adour, spécialiste de l'esclavage en pays ibériques

Cet atelier s'est déroulé en trois temps : il a tout d'abord été question de réfléchir sur ce que la méthodologie historique et les méthodes de l'anthropologie et de l'ethnologie peuvent apporter à l'étude de l'immigration, ensuite, d'échanger entre participants sur les notions d'histoire et de territoire, puis de procéder au visionnage du documentaire "Dolce Gascogne".

En premier lieu, Monique Rouch, auteur d'une enquête sur l'immigration italienne à Montclar d'Agenais, a présenté les conditions d'élaboration du documentaire. La méthodologie s'exprime d'abord par le choix du territoire de recherche. Celui de Montclar d'Agenais ne peut être le fruit du hasard puisque ce village est d'abord profondément marqué par la dénatalité qui suit le premier conflit mondial. Le dépeuplement des milieux ruraux entraîne la déshérence des terres arables. Le territoire est donc profondément déprimé. En second lieu, l'immigration italienne y est assez massive pour fournir un échantillon varié de situations d'émigration et d'immigration. Enfin, le vaste réseau de relations tissé par les analystes achève de prédisposer à son choix.

L'enquête elle-même est qualitative. Les témoignages fournissent une partie de l'information. Pour les recueillir, l'idée de questionnaire directeur, un instant envisagée, est abandonnée car trop "dirigiste". On lui préfère une conversation "à bâtons rompus" sur le vécu des familles, enregistrée au moyen d'un matériel audio léger et d'un carnet de notes. Seules quelques questions générales de relance servent parfois de stimulant à l'effort de mémoire.

Il en a été tiré cinquante cassettes renfermant des trajectoires individuelles et familiales où se sont très vite dessinés des points de rencontre et de friction. Sur ces paramètres et dans une volonté de synthèse, on a retenu trente témoignages, supports de la reconstruction d'une mémoire générale du vécu de la population immigrée italienne de Montclar d'Agenais.

Selon Monique Rouch, la mémoire des informateurs s'est avérée très précise de sorte que la reconstitution d'une trame chronologique à l'intérieur d'un schéma spatial a montré le niveau de qualité des informations par rapport aux résultats de l'enquête historique préalablement menée. D'emblée se dessine le rapport conflictuel entre autochtones et migrants sur le territoire. Bien que la convergence des mentalités économiques, sociales et religieuses – les Italiens sont notamment catholiques – soit forte, les clichés de l'opposition entre groupes surgissent avec la même force. "Les Italiens sont paresseux et prolifiques, ils n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires, ils consomment du maïs . . ." On pense donc, à l'époque, qu'ils ne s'intègreront jamais. Carmela Maltone-Bon enfant, de l'université de Bordeaux III, intervient pour mettre en lumière la minutie de la préparation de l'enquête-cadre. En effet, le documentaire est non seulement le produit d'une enquête de terrain, mais encore celui d'une enquête historique commencée en archives. Ces dernières ont été explorées pour en extraire la toile de fond de l'immigration italienne en Aquitaine. Celle-ci prend corps à travers l'analyse des conditions économiques, sociales et politiques de la vie dans les territoires d'origine qui peuvent fournir un vaste échantillon de causalités de départ. À l'autre bout du voyage, les politiques menées dans les territoires d'arrivée, les conditions économiques et surtout sociales tracées pour les arrivants, les réactions générales et particulières à leur arrivée finissent de mettre en regard et en écho, mémoire individuelle de l'émigration/immigration et mémoire officielle de celle-ci.

À l'issue de cette présentation qui montre bien des axes majeurs de la contribution que l'histoire et ses méthodes peuvent donner à l'histoire de l'immigration, Abdou Chaoui, président de l'association Boulevard des potes revient sur la modalité d'interrogation des informateurs, car il lui semble qu'une modalité peut difficilement être analysée bien qu'elle soit toujours à prendre en compte : celle de la douleur, de la souffrance, du traumatisme que représentent toujours l'émigration et l'immigration. Or, c'est ce que l'on ne dit pas, ce qui est plus présent dans le silence que dans les mots du souvenir. Le débat s'engage donc avec Monique Rouch et Carmela Maltone qui répondent que les silences, les hésitations, les trébuchements du discours ont toujours été respectés et que l'enquête a été menée sur le principe de ne pas brusquer ou forcer la mémoire.

Le débat recentré sur les relations à instaurer avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, et sur ce que l'histoire peut apporter en terme de "nutrition" de ce projet, Abdou Chaoui revient sur quelques mots de Monsieur Jacques Toubon. Courageuse, cette démarche risque, si, selon le vœu de M. Toubon, elle répond à une demande culturelle, d'être l'apanage de cercles restreints pour lesquels cette demande a du sens. Le politique dit Abdou Chaoui a aussi pour tâche de proposer une offre culturelle, de l'expliquer, de favoriser à travers elle l'expression de la citoyenneté.

Selon Fabienne Guillen-Diop, montrer le "feuilletage" de la notion de territoire, non seulement géographique mais aussi économique, social, culturel et imaginaire pourrait nous garder de faire basculer le champ de l'analyse historique de l'immigration dans l'univocité d'un voyage qui se ferait d'une terre âpre et sans avenir vers une terre d'accueil idéalisée. Carmela Maltone réagit à cette remarque pour confirmer que, pour les immigrés italiens, le territoire d'origine est ancré dans le mental du migrant, il part avec. Et il arrive avec, ajoute Fabienne Guillen, de sorte que ce territoire lointain est ici aussi non pas géographique mais social, affectif et culturel. Il informe en permanence les possibilités de lecture du territoire d'arrivée

et les possibilités d'acculturation. Connaître vraiment l'histoire de l'immigration passe par la reconnaissance de ce poids différent du territoire d'origine selon les types d'immigration. Cheikh Tidiane Sow estime alors que c'est peut-être une voie pour éviter de remâcher les vieilles idées toutes faites sur l'immigration. Chacun a en effet des idées toutes faites sur l'immigration : on émigre parce qu'on est misérable, parce qu'on n'a plus socialement sa place, parce que les tensions politiques forcent à fuir son pays. Pourtant, ce ne sont pas là les seules raisons. Il y a des cultures dans le monde pour lesquelles on ne devient pas homme, adulte, si l'on n'est pas parti. Chez les Peuls, par exemple, la migration est ancrée dans l'acculturation des jeunes gens. Et l'on en voit des résurgences étonnantes ici même en Aquitaine. Prenons Thior, ouvrier chez Ford Aquitaine et Peul, il était marin, il voyageait en permanence. Il a décidé d'arrêter son voyage à Bordeaux et de changer de métier. Il a ensuite parlé de cet endroit à ses cousins qui avaient tous une activité, un travail qui les faisaient vivre. Pourtant ils l'ont rejoint, quittant sans autre raison leurs attaches. La cause n'est pas ici économique, elle est culturelle. Ceci doit nous conduire à la prudence notamment sur la problématique du territoire qui doit être soigneusement déliée de celle de la terre d'accueil.

Enfin, avant la projection du film *Dolce Gascogne*, réalisé par José Vieira et commenté par Joël Combres, le maire de Vouneuil-sur-Vienne présente un projet qu'il a mis au point sur le site présumé de la bataille dite "de Poitiers" (l'an 732 après Jésus-Christ) et qui semble s'être déroulée à Moussais-la-Bataille. Le site⁽⁴⁾ représente un échiquier renfermant un parcours ludique et éducatif à partir de tables de lecture qui reprennent les Grandes Chroniques de France et les Chroniques arabes, dans lesquelles cet épisode est souvent dénommé "la chaussée des martyrs"⁽⁵⁾. Le propos, selon le maire, est de donner une autre représentation de ce territoire. Le parcours "scénographié" a pour but de replacer l'événement dans son contexte historique tel qu'aujourd'hui on peut, sans tomber dans l'historiographie idéologique, le reconstituer et contrebalancer cette image d'affrontement belliqueux entre chrétienté et islam, source d'une permanente défiance. L'ensemble paraît à tous exemplaire même si, comme le dit Abdou Chaoui, l'éclairage adoucit seulement l'affrontement et ne peut éluder sa nature profonde.

Le documentaire a été visionné rapidement. Les participants ont regretté de ne pas avoir eu le temps de le commenter et de réfléchir à partir de lui.

***Atelier 3 :Éducation et mémoire, animé par Hélène Lafont-Couturier
Conservateur du musée d'Aquitaine***

La séance a commencé par la présentation des deux projets concernés. Thérèse Auclair a tout d'abord présenté son projet avec la maison des femmes du Hédas. La maison des femmes du Hédas est une association de femmes située en plein cœur de Pau, dans un quartier d'immigration espagnole, dit "sensible". Depuis 21 ans, cette association s'interroge sur le lien entre rencontre et mémoire. Plusieurs thèmes ont été abordés par l'association : comment partager un passé commun, la place des femmes (rôle d'éducation, de transmission), l'accès à la culture. Cette association de femmes est arrivée non seulement à produire des activités théâtrales, des publications et des expositions mais aussi à obtenir une reconnaissance officielle des activités.

4. Site accessible sur www.agglo-pays-chatelleraudais.fr, cliquer ensuite sur patrimoine, puis sur échiquier de Moussais-la-Bataille.

5. Un bref tour d'horizon dans les sites de vulgarisation historique, tels www.herodote.net france.histoireweb.fr, montre combien cette bataille supporte de charge idéologique. Depuis le haut Moyen-Âge, elle n'a cessé d'être sociabilisée comme le lieu où se joue le maintien du territoire picto-charentais et aquitain dans l'espace chrétien, en dépit de la trahison du duc Eudes qui s'était uni au clan berbère de Munuza, wali de Septimanie (actuelle Catalogne).

En effet, en 1998, le musée national du Château de Pau leur a ouvert ses portes. Le projet "De l'autre côté du château" a consisté en la production d'un ouvrage, fruit du croisement des témoignages et réflexions d'une quarantaine de femmes immigrées à la suite de leur visite du musée et la rencontre avec les personnels du Château. La maison des femmes du Hédas étant située à proximité de ce château, les opérateurs ont souhaité faire se rencontrer ces deux mondes. Celui des femmes dans toute leur diversité et celui du patrimoine de proximité. Enfin, ce projet envisage une réflexion sur l'adaptation des politiques des publics dans les musées face aux nouveaux publics demeurant en France.

Le deuxième projet a été présenté par Christine Maury, enseignante au collège Jean Moulin de Poitiers, Marie-Paul Veyret, de l'inspection pédagogique régionale de Lettres et Grégory Jarry des éditions FBLB. Réalisé dans le cadre du concours de l'Éducation nationale "Faites votre livre", ce projet a permis de concevoir et d'éditer un livre intitulé *le voyage a été long*. Les élèves du dispositif FLS (français langue seconde) du collège Jean-Moulin, ont pu, grâce à ce livre, parler de leur expérience d'immigration ou de leur vie avant la France. Ces élèves sont en France depuis trois ans maximum, arrivant de dix-huit pays différents. Certains ont écrit leur histoire en français, d'autres l'ont dictée, ou même écrite dans leur langue maternelle. Ce travail résulte de l'implication de Christine Maury par rapport à ses élèves, mais aussi de son investissement personnel dans le projet. La rencontre du professeur et de l'éditeur a été déterminante. Cette initiative pourrait être élargie et conduite dans d'autres villes.

La présentation de ces deux projets a suscité de nombreuses observations parmi les participants. Il a ainsi été noté la nécessité de mener, sur ces questions d'histoire et de mémoire, un travail scientifique et rigoureux et d'avoir un appui méthodologique. Le problème de l'oralité, qui n'a pas de valeur pour les historiens, a aussi été abordé. Il a été mentionné un projet de collecte d'archives orales qui sera mené dans certains quartiers de France par la Délégation interministérielle à la ville avec la caution scientifique des Archives nationales de France. Il a aussi été remarqué qu'il devenait nécessaire de clarifier les propos sur l'immigration et sur ses contributions et que l'intitulé même de la Cité montre que le débat est encore ouvert sur ce point.

Chacun est porteur d'une expérience et est en attente de la faire partager, mais la lisibilité des expériences de terrain est faible, elle réclamerait pour cela un réseau de valorisation national des expériences et des projets. Il a été suggéré qu'en région des institutions comme celle du musée d'Aquitaine à Bordeaux (pour le Sud-Ouest) puissent organiser des rencontres entre ces acteurs afin de découvrir les actions menées et de fédérer un réseau.

Hélène Lafont-Couturier a conclu la séance en remarquant que, comme un miroir, l'institution muséale doit renvoyer l'image de la ville dans sa diversité. Il devient un outil essentiel à la compréhension du monde dans lequel nous vivons. Les villes sont le théâtre de mutations profondes. Les musées d'histoire ont indéniablement un rôle à jouer pour apporter des repères, des éléments du lien social sans cesse à retisser.

Atelier 4 :Mémoire et quartier animé par Hervé Castelli, chargé de mission au centre de ressources "Pays et quartiers d'Aquitaine"

L'atelier a débuté par la présentation du projet mis en place par le théâtre du Ballon rouge à la Rochelle. Par le biais d'Internet notamment, Dany Martinez nous explique que le théâtre du Ballon rouge a pu recueillir une certaine somme de témoignages de personnes issues de l'immigration. Ces paroles inédites ont ensuite été restituées lors de lectures-spectacles

dans des appartements dans les quartiers. "Chroniques immigrées" est un projet culturel qui défend des idées de lien social, de mixité culturelle et d'intégration. Ce travail s'articule autour de la transmission orale et de la musique qui restent les vecteurs populaires d'un patrimoine culturel et artistique inestimable.

Le projet présenté par Paulette Fourcade, de la ville de Lormont, est un projet de ville, qui vise à faciliter le renouvellement urbain d'un quartier, c'est-à-dire la destruction de logements et la construction de nouveaux logements à leur place. Ce projet s'appelle "Bâtiment 54", car ce bâtiment est le premier à avoir été détruit. À travers de multiples manifestations artistiques, où on a essayé de prendre en compte la dimension de l'immigration, on cherche à faciliter le départ des habitants et le réaménagement du futur quartier.

Un tiers de l'assistance a pu témoigner des différents projets menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Ce début encourageant a confirmé ce besoin d'échanges et de rencontres, appelés à se renouveler, tant le quotidien des porteurs de projet laisse peu de temps pour aller s'informer sur ce qui se passe ailleurs. Ces journées permettent de prendre des contacts et de se connaître.

Les différents témoignages entendus lors de l'atelier ont initié une discussion sur la place des initiatives locales dans la Cité et les modalités de création et de fonctionnement d'un réseau. L'idée de réseau est cependant accueillie avec prudence par les participants, dans la mesure où ce mot "magique" ne règle pas tout. Un réseau ne se décrète pas, il se construit. Pour Taoufik Karbia, directeur de l'association du lien interculturel familial et social, il faut en effet s'interroger sur les modalités et la philosophie d'un réseau. Il est nécessaire d'avoir un réseau pour mettre en place des choses. Des réflexions débutent dans certains quartiers, mais elles cherchent du sens, de l'articulation. Il existe une foule d'expériences et d'expérimentations qu'il faudrait valoriser.

Geneviève Rando du Centre social de Bordeaux-Nord s'interroge plus avant sur la définition et l'intérêt d'un réseau. Le réseau est-il défini par des partenaires, par des thématiques ? Comment fait-on pour que les gens se parlent vraiment ? Michel Papy, de l'association pour la maison de la mémoire de l'émigration et un représentant du Centre social du Haut-Folin, veulent mettre en avant l'intérêt d'un réseau, pour l'un il s'agit de savoir ce qui se fait ailleurs, le répertoire est donc un document très utile ; pour l'autre, le réseau permettrait de donner un nouveau souffle à des actions qui souffrent d'un manque de visibilité sur le terrain. Or, donner de la visibilité à une action c'est certes la rendre crédible par rapport à des partenaires, mais c'est sur tout la valoriser auprès des populations concernées par le projet. Un réseau peut donc incidemment favoriser la participation des habitants à un projet. Un réseau devient ainsi utile pour la finalité des projets, celle de faire participer les habitants, ou, comme le dit Geneviève Rando, celle qui consiste à aller au-delà de la simple collecte de témoignages. Elle insiste ainsi sur la transmission de cette mémoire, sur sa transformation en une dynamique vivante. Un réseau pourrait alors permettre la capitalisation des projets. On pourrait peut-être trouver des débouchés artistiques à cette matière brute qui permettrait de les transformer en vecteurs de conscientisation et de socialisation.

Le débat s'est aussi centré sur la définition et la place de l'histoire de l'immigration. Pour Taoufik Karbia, il faudrait associer travail sur émigration et immigration. Un autre participant insiste pour que l'on prenne en compte l'histoire de l'immigration dans sa complexité, et que l'on parle d'histoires de l'immigration. Monique Lafon, du Sgar Aquitaine, affirme que la mémoire de l'immigration doit être partie prenante de l'histoire des quartiers populaires.

Le travail sur la mémoire est fondamental pour être constructeur du futur, sinon la reconstruction se fera très difficilement.

Hervé Castelli conclut la séance sur quelques réflexions personnelles. Malgré le manque de temps et la précipitation qui ont bousculé les débats et limité la parole de certains participants, il pense que la Cité peut être une locomotive, un catalyseur, offrant, si elle s'en donne les moyens, d'intéressantes perspectives aux acteurs locaux. En terme de visibilité (pour faire passer des messages) et de structuration de réseaux professionnels (par région et inter-région). Vu de l'extérieur, ce projet arrive à un moment charnière, où l'interculturalité et la lutte contre les discriminations sortent, pas à pas, de l'expérimentation et du combat, pour s'aménager une petite place dans l'action publique. Même si les financements ne sont, vraisemblablement, pas encore à la hauteur des enjeux.

Il soutient par ailleurs que le travail en réseau est envisageable, dans la mesure où ce dernier, par ses effets internes (échange de savoir-faire) et externes (reconnaissance de ces savoir-faire), peut accompagner la réflexion d'acteurs soucieux d'apprécier leur marge de manœuvre dans ce contexte mouvant (nouvelles orientations du Fasild, création de la Cité nationale, de la Halde⁽⁶⁾, fragilisation des associations notamment à la suite de la fin des emplois jeunes). Cependant, l'animation de tels réseaux, articulés sur une logique horizontale (entre acteurs locaux) et verticale (relations Cité nationale - terrain) doit être dynamique et structurée.

Synthèse des séances en atelier par Mokhtar Kachour, inspecteur d'académie du Lot et Garonne

Il faut souligner l'importance de la récurrence de notions dans les quatre ateliers autour de thèmes fédérateurs :mémoire, territoire, identité, éducation, travail. La diversité et la pluralité des participants et leurs interventions ont largement facilité deux choses :le compte rendu questionné d'expériences et l'approche de définitions significatives, acceptables et faisant donc consensus.

Le fil rouge des quatre ateliers semble consister en cette importance des formes multiples complémentaires de la mémoire.

L'atelier 1, à partir de l'analyse de l'expérience de l'usine Ford-Aquitaine, a bien cerné les enjeux citoyens et socio-économiques de la diversité ethnoculturelle mais dans le cadre spécifique à notre pays, loin des approches communautaires anglo-saxonnes. Cette mémoire de la diversité finalisée sur la valorisation de l'individu dans l'espace-temps du travail, dans sa dignité au travail, participe aussi de cette richesse accumulée (l'histoire économique et sociale) qu'il sera fécond d'investiguer.

L'atelier 2 a clairement déroulé la problématique féconde de l'histoire des mentalités, à la croisée des approches historique, psychologique, anthropologique, en contre-point des trop fréquentes explications économiques du "voyage" et du "départ".

L'atelier a bien identifié les vécus nouveaux des rapports entre immigration/émigration, étrangers/autochtones aux fins de sortir des clichés et poncifs réducteurs (pauvreté et émigration, etc). Un moment fort de l'atelier fut la présentation de l'exemplarité pédagogique, heuristique

6. Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

du parcours scénographié de Moussais-la-Bataille (86) relatif aux nombreuses et très éclairantes relations entre Occident chrétien et espace musulman d'alors (du VIII^e au XIV^e siècle).

L'atelier 3 a développé la thématique et la problématique du jeu des mémoires complémentaires : mémoire vive des témoins directs, mémoire stockée, construite et exploitable (ressources patrimoniales, muséales, etc.). Avec, notamment, les questions centrales d'une méthodologie de cette complémentarité : rigueur de la collecte et du traitement des immenses gisements de la mémoire vive, mode d'exploitation des ressources par et pour les "témoins" et sujets de l'immigration. Cette dialectique des mémoires, son organisation dynamique et "pédagogique" ont retenu bon nombre d'interventions.

L'atelier 4, autour de deux modalités d'expression du vécu au territoire particulier qu'est le "quartier" (le théâtre, le projet de réhabilitation participative), a eu le mérite d'expliciter ce rapport important à la quotidienneté identificatrice. L'appropriation positive d'un espace-temps bien investi (participation citoyenne, exercice de pleine responsabilité) semble indiquer les pistes fécondes de l'ouverture (contre toutes les formes perverses d'abandon et dérives ghettôisantes). Autour de notions clés (valorisation, conscientisation, socialisation), les participants ont déroulé des échanges très denses sur la problématique du vivre ensemble pour bien se vivre comme individu-sujet-citoyen.

En conclusion, les ateliers, selon des domaines d'actions ou de savoirs divers, ont circonscrit les données fondamentales de l'immigration : pluralité complexe d'un espace-temps où l'individu se questionne en interrogeant, s'il le peut, les cadres et éléments de ses vécus passés et présents, individuel et collectif. Et où toutes les composantes d'une vie peuvent être mobilisées : travail, culture, habitat, vie politique, etc ...

Clôture de la journée par Manuel Dias, directeur régional du Fasild Aquitaine

La direction régionale du Fasild propose que les débats sur les thèmes abordés à l'occasion des ateliers de la journée interrégionale Aquitaine/Poitou-Charentes à Bordeaux, le 19 novembre 2004, puissent se poursuivre.

Cette première rencontre est une étape dans le travail initié sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en région.

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui, par leur apport ont contribué à enrichir cette rencontre et permis sa réalisation.

La constitution, l'animation et la coordination d'un réseau d'acteurs régionaux sur la mémoire nous semblent une démarche prioritaire. Le travail préparatoire d'identification des actions menées localement, conduites dans le cadre de cette journée, en constitue la première étape. Ce réseau d'acteurs associatifs et professionnels devra s'appuyer sur une implication et une mobilisation des principaux services et administrations de l'Etat concernés par ce sujet, notamment les services de la Drac, le rectorat, les inspections académiques, la Dre, la Drass, la direction régionale des anciens combattants, la DRTEFP, entre autres. Pour qu'une démarche régionale puisse se développer et se pérenniser, il nous semble indispensable d'associer et de positionner les collectivités territoriales, le conseil régional, les conseils généraux, les communes et les instances intercommunales, sur ces questions.

Une partie de la mémoire de l'immigration est liée au monde du travail et à l'entreprise et plusieurs branches professionnelles peuvent être des acteurs importants de ce travail de recueil de la mémoire. Nous considérons également que la mémoire et l'histoire de l'immigration sont une affaire de lieux et de territoires. Certaines villes et certains quartiers ont en effet joué un rôle important dans l'accueil, l'intégration et la vie de ces populations. L'histoire et la mémoire de l'immigration sont aussi marquées par un certain nombre de lieux, comme les gares d'Hendaye et de Bordeaux, le port de Bordeaux, avec son histoire de port négrier, de port colonial. La route nationale 10 est également un lieu et un axe symbolique dans l'histoire et la mémoire de l'immigration et les camps de hariks et de réfugiés d'Indochine dans le Lot-et-Garonne. Le travail de mémoire et la constitution de l'histoire de l'immigration, ne peuvent faire l'impasse sur la question des pays ou des régions de départ. La relation avec les pays d'origine est également un élément important à prendre en considération. Savoir d'où l'on vient est fondamental pour construire l'avenir.

Comme le disait Aimé Césaire, "un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir". Assumer ses origines et se réconcilier avec sa mémoire, c'est vouloir être un voyageur debout, libre et responsable, qui tient bon le gouvernail de son bateau, afin de le conduire à bon port.

Comme le disait un poète portugais, "celui qui n'affronte pas la tempête en plein large risque d'être condamné à ramper toute sa vie". La question de l'identité et de l'identification sont prégnantes et transcendentales à chaque étape de notre vie. L'identité ne peut se structurer et se construire sans mémoire.

Pour la direction régionale du Fasild, le travail sur la mémoire et l'histoire de l'immigration, reste une des priorités de son intervention, en s'appuyant sur les services de l'Etat, les collectivités territoriales et l'action conduite par les associations et en impliquant et associant les entreprises, les organismes HLM et tous les autres organismes ou institutions concernés par ces thèmes. La direction régionale du Fasild prendra toute sa place dans une démarche de coordination, d'animation et de soutien à un réseau d'acteurs et de partenaires qui doit être structuré au niveau régional.

L'action et le travail sur la mémoire de l'immigration est une démarche symbolique et structurante. Elle est un élément fondamental dans le processus d'intégration qui doit permettre à la société française de se reconnaître et de reconnaître l'apport de ces populations à l'histoire de France. L'histoire de l'immigration, c'est notre histoire, car les populations immigrées sont une composante permanente de la nation française.

Annexe

Liste des Participants

Éric AGULLO, Secrétaire adjoint, chambre des métiers de la Gironde
Abdelah AHABCHANE, CGT région Aquitaine et Centre social du Haut-Floirac
Hélène ALIDJRA, correspondant régional DIV, Secrétariat général aux affaires régionales, préfecture de la région Poitou-Charentes
Virginie ARDOUIN-ENRIQUEZ, chargée de communication, Musée d'Aquitaine
Philippe ARROUY, directeur interrégional, Chargé des anciens combattants, ministère de la Défense
Thérèse AUCLAIR, Maison des femmes du Hédas
Halidani BACAR, président, Cinéma africain promotion
Francis BACQUEYRISSES, personnalité qualifiée, CRILD
Amina BELABDI, médiatrice, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
Réda BENHABIB, président, Haninaïa
Louis BERGES, directeur, Archives départementales de la Gironde
Bruno BERTRAND, chargé de mission, Centre ressources, Pays et quartier d'Aquitaine
Gérard BLASQUEZ
Catherine BIENFAIT, documentaliste, Institut départemental de développement artistique et culturel
Jacky BOISRON, président, FOL - LA LIGUE
Marie BOISSON, ingénieur de recherche, Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine
Michel BONNAMY, conseiller action sociale et culturelle, Direction régionale des affaires culturelles (Drac), Aquitaine
Mohamed BOUTADA, responsable du pôle "promotion culturelle" diversité, Ford Aquitaine Industries SAS
Ariane BRUNETON-GOVERNATORI, animatrice-présidente, Association pour la maison de la mémoire de l'émigration
Madame BUCHHOLTZ, Hôtel de ville de Bordeaux
Nathalie BURTIN, coordinatrice du service culturel, Association du lien interculturel familial et social
Aude CADIOU, médiatrice Culturelle, Association réseau d'expériences artistiques urbaines
Dominique CAREIL, directeur départemental, SONACOTRA
Hervé CASTELLI, chargé de mission capitalisation/diffusion, Quartiers d'Aquitaine, Centre ressources régional sur la politique de la ville
Abdou CHAOUI, président, Boulevard des Potes
Madame CHASSOBILIX, responsable des établissements culturels de la ville de Bordeaux
Jérôme CHIBRAC, réalisateur, Calliope productions
Michele COIFFE, directrice, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
Joël COMBRES, directeur de la publication, *Anrage*
Anne CONCHOU, présidente, Association promofemmes
Sylvie DELMAS-MAINAS, médecin du travail, Ford Aquitaine industries SAS
Sylvie DENIS, archives municipales de la Rochelle
Karfa DIALLO, président, DiversCités
Ohmar DIALLO, journaliste
Manuel DIAS VAZ, directeur régional, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) Aquitaine

Aminata DIOP-BENGELOUNE, directrice, accompagnement psychologique et médiation interculturelle
Dominique DUCASSOU, adjoint à la culture, mairie de Bordeaux
Frédéric DUFOURG, auteur et conférencier, librairie l'Hirondelle
Sylvie DURAND SALIMA, DIV
Hassan EL HOULALI, chef de projet, Surf insertion
Mustapha EL KHADIR, président, Asti Pessac
Mar FALL, responsable Commission culture, Union des travailleurs sénégalais en France
Paulette FOURCADE, adjointe à la culture, Hôtel de ville de Lormont
Fathi GADDOUMI, directeur, Centre d'animation du Haut-Floirac
Anne-Claire GASCOIN, coordinatrice, cinéma Jean-Eustache, École du regard : Pôle régional d'éducation à l'image
Alain GEHIN, préfet de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde
Daniel GONZALEZ, responsable du service culturel, Musée d'Aquitaine
Florence GUERIN, assistante de direction, responsable comité Diversité Ford Bordeaux, Ford Aquitaine Industries SAS
Tewfik GUERROUDJ, directeur, A'URBA
Pierre GUILLAUME, professeur émérite d'histoire contemporaine
Fabienne GUILLEN-DIOP, maître de conférences, université de Pau - Pays de l'Adour
Hurizet GUNDER, agent de développement local pour l'intégration, CLAP Sud-Ouest
Yamina HAMICHE, médiatrice, Maison des femmes du Hédas
Christine HOURCO, chargée de mission, Fasild Aquitaine
Gregory JARRY, éditeur, Éditions FLBLB
Sélim KANCAL, Direction régionale de la jeunesse et des sports
Taoufik KARBIA, directeur, Association du lien interculturel familial et social
Samaha KHOURY, professeur et Directeur du Centre d'études et de recherches sur le monde arabe et musulman, université Bordeaux III
Hafida KOUACH, personnalité qualifiée, CRILD Aquitaine
Djéné KOULIBALY, Fasild
Monique LAFON, Sgar Aquitaine
Hélène LAFONT-COUTURIER, conservatrice, Musée d'Aquitaine
Jean-Paul LASCAR, directeur de publication, Association périphérie productions
Jean LASSORT, directeur adjoint, Direction régionale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle
Madame LAUGERY, assistante, Musée d'Aquitaine
Yann LE FORMAL, chargé de mission, Fasild Aquitaine
Franck LE GUEN, Sgar
Sandrine LE MINOR, chargée de mission, Fasild
Tiphaine LEMARECHAL, Musée d'Aquitaine
Guy LENOIR, responsable artistique, Migrations culturelles Aquitaine Afrique
Jean-François LHÉRÉTÉ, directeur général des affaires culturelles, hôtel de ville
Chantal LUQUES, directrice, Toit du Monde
Carmela MALTONE-BONENFANT, université de Bordeaux III
Lahbib MAOUHOUB, directeur, Comité de liaison des acteurs de la promotion dans le Sud-Ouest
Marlène MAROUI, chargée de mission "Mémoires de Quartier", mairie de Lormont
Christian MARRE, DGA, Conseil régional
Dany MARTINEZ, Théâtre du Ballon Rouge
Christine MAURY, collège Jean-Moulin de Poitiers
Rachid MENDJELLI, Direction de la recherche et de la communication, Association Kairos

Violette MONTAMAT, adjointe, DDASS de la Dordogne
Christine MORANDI, Relations extérieures, musée d'Aquitaine
Gilles OSVALD, animateur développement culturel, centre socio-culturel et Sportif MJC Louis-Aragon
Michel PAPY, président, Association pour la maison de la mémoire de l'émigration
Christine PAYEN, responsable cinéma et éducation à l'image, MJC Aliénor d'Aquitaine
Alexandre PERAVO, rectorat
To Uyén PHAM, administratrice, Association franco-vietnamienne de Bordeaux
Sophie PICAMAL, chef de projet renouvellement urbain Quartier Génicart, mairie de Lormont
Jean-Luc POUEYTO, responsable de formation, INSTEP Aquitaine
François POUTHIER, directeur, Institut départemental de développement artistique et culturel
Hélène PRAX, adjointe au directeur, Archives départementales de la Gironde
Geneviève RANDO, directrice, Centre social et familial Bordeaux-Nord
Jamila RATNANE, médiatrice sociale et culturelle, Association famille et loisirs du Hameau de Pau
Odile REVEYRAND-COULON, maître de conférence en psychologie interculturelle, université Bordeaux II
Monique ROUCH, professeur émérite
Philippe ROUDIÉ, université Bordeaux III
Jean-Claude SENECHAL, conseiller pour le théâtre, le cinéma et l'audiovisuel, Direction régionale des affaires culturelles
Ahmed SERRAJ, directeur, Boulevard des potes
Patrick SERRES, secrétaire général, Association DiversCités
Marie-Christine SIMEAU, chef du service patrimoine Anciens combattants, Direction Interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre
Jacqueline SOUCHON, préfecture de la Gironde
Benoît SOUROU, chercheur, CNRS TIDE UMR
Cheikh Tidiane SOW, chargé de mission, Comité de liaison des acteurs de la promotion Sud-Ouest
Bruno SULLI, directeur régional, Fasild Poitou-Charentes
Gabriel TAPIA, chargé des relations extérieures, Hogar Espanol - Solar Espanol
Monsieur TEPIER, préfecture de la Vienne
Catherine TETARD, Migrations culturelles Aquitaine Afriques
Yves TEXIER, maire honoraire de Vouneuil-sur-Vienne, communauté d'agglomération Chatelleraudais
Marie-Paule VEYRET, inspecteur pédagogique régional de Lettres, rectorat de Poitiers
Maud VIGNAU, procureur de la République adjoint, tribunal de grande instance

Compte-rendu réunions régionales

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2004.
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements
et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

Directeur de la publication :

Luc Gruson

Rédaction du compte-rendu :

Katell Guiziou

katell.guiziou@histoire-immigration.fr

Corrections :

Pascale Coutant

Prise de notes et relecture :

Sylvain Gorin, Katell Guiziou, Fanny Servole

Maquette :

Sandy Chamaillard

Réunions régionales - Réseau

Coordination :

Marie Poinsot

marie.poinsot@histoire-immigration.fr

Gestion, organisation :

Yasmina Dekiouk

yasmina.dekiouk@histoire-immigration.fr